



# JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :  
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932,  
E-mail :justicia.asbl@gmail.com, Site web : [www.justiciahumanrights.org](http://www.justiciahumanrights.org)

## **COMMUNIQUE DE PRESSE N°003/JUST/2024**

### **LA RESIDENCE DE MOISE KATUMBI DE KASHOBWE ENCERCLEE PAR DES MILITAIRES FARDC LOURDEMENT ARMES**

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme, du droit humanitaire et de développement basée en RDC suit avec attention la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays ainsi que des violations des droits de l'homme exacerbées à la suite de la tenue des élections chaotiques du mois décembre 2023 et dénonce la séquestration de Moise KATUMBI CHAPWE, Président du parti politique Ensemble pour la République et candidat à l'élection présidentielle de décembre 2023.

En effet, selon des vidéos devenues virales dans les médias sociaux, on aperçoit des militaires lourdement armés et disposant même des lances roquettes dans une zone identifiée comme le village Kashobwe où Monsieur KATUMBI CHAPWE serait arrivé depuis ce dimanche 07 janvier 2024.

Dans l'une des vidéos, on peut entendre M. KATUMBI demander à 2 militaires qui l'empêchent de se déplacer dans le village, le mandat qu'ils disposeraient pour l'empêcher de se mouvoir dans le village. Face à sa résistance, M. Moise KATUMBI a démarré son véhicule sous les menaces des militaires de tirer sur lui.

Dans une autre, on entend la voix de quelqu'un qui demande à une autre personne non identifiée d'arrêter de filmer.

Des sources sur place renseignent que ces militaires ont replié à la suite de la mobilisation de la population autour de M. KATUMBI.

A la suite des tensions suscitées par des élections chaotiques et très mal organisées, les leaders de l'opposition dont Moise KATUMBI ont refusé de reconnaître les résultats provisoires des élections présidentiels tels que proclamés par la CENI en date du 31 décembre 2023 et ont demandé dans une déclaration commune, l'annulation de ces scrutins pour des nombreuses irrégularités révélées.

Pour rappel le village de Kashobwe a été le théâtre, le jeudi 04 janvier 2024, des incidents ayant causé la mort d'une personne à la suite de la chasse à l'homme contre des citoyens qui auraient battu campagne contre le Maire de la Ville de Lubumbashi, Monsieur KAZEMBE SHULU, candidat à l'élection législative nationale pour le compte de l'UDPS dans cette circonscription. Il s'en était suivi des manifestations populaires revendiquant la libération des personnes arrêtées ainsi que la destruction de la maison de Monsieur KAZEMBE SHULU servant également de permanence à l'UDPS.

Plusieurs camions des militaires en provenance de Kinshasa ont été déployés en fin de semaine et ce sont ces militaires qui auraient reçu pour mission d'empêcher Moise KATUMBI de quitter le village de Kashobwe ou de s'y mouvoir.

*‘La restriction de la liberté des mouvements et de déplacement dont jouit Moise KATUMBI est une violation flagrante et inacceptable des droits garantis par la constitution et les autres instruments juridiques internationaux dument ratifiés par la RDC’*, d'après Maître Timothée MBUYA, Président de JUSTICIA Asbl.

JUSTICIA Asbl dénonce également l'instrumentalisation des services de sécurité à des fins politiques et demande aux militaires et à la police de rester neutre et de ne pas obéir à des ordres manifestement illégaux.

Face à ce qui précède, JUSTICIA Asbl recommande :

- **Au Président de la République Felix Antoine TSHISEKEDI**
- De garantir les droits et libertés reconnus aux opposants politiques pour qu'il ne soit pas tenu pour responsable de tout mal qui pourrait arriver à Moise KATUMBI
- **Au Chef d'état-major des FARDC**
- D'ordonner le retrait immédiat des militaires autour de la résidence de Moise KATUMBI
- **A l'Auditeur Supérieur près la Cour Militaire de l'Ex Katanga**
- De veiller à ce que des violations des droits humains ne soient pas commises par le fait de la présence des militaires dans cette partie de la Province du Haut-Katanga
- **A la Population congolaise**

De rester calme et vigilante pour ne pas céder à toute tentative d'intimidation ou de provocation qui rendrait inutilement la situation sécuritaire assez morose.

Fait à Kinshasa, le 08/01/2024

Pour JUSTICIA Asbl  
Maître Timothée MBUYA  
Président